

**Rapport annuel du
Conseil d'établissement
2015-2016**

Adopté le 14 juin 2016 – Résolution : C.E. 06-14-009

1. Table des matières

1. L'École et son Conseil d'Établissement	1
1.1. L'École des Trois Portages.....	1
1.2. Conseil d'établissement	1
1.3. Nombres de réunions	2
2. Objectifs du Conseil d'Établissement pour l'année 2015-2016.....	2
3. Réalisations du Conseil d'Établissement en 2015-2016.....	6
3.1. Résultats des campagnes de financement.....	6
3.2. Les membres du Conseil d'établissement ont adopté ou approuvé :.....	6
3.3. Comités : Organisme de participation des parents (O.P.P.).....	8
3.3.1. Fête de l'Halloween : des bénévoles organisent des activités à la bibliothèque.	8
3.3.2. Réveillon de Noël : les enfants sont invités à venir à l'école en pyjama et les parents fournissent les entrées, condiments, boissons et desserts qui accompagnent les tourtières offertes par l'école. Le repas est servi le midi par les membres du comité O.P.P. et parents volontaires.....	8
3.4. Autres comités et activités de l'école.....	8
4. Conclusion et suggestions pour 2016-2017	8

1. L'École et son Conseil d'Établissement

1.1. L'École des Trois Portages

L'école des Trois-Portages est un établissement d'enseignement primaire faisant partie de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO). L'école est située dans le secteur Aylmer de la ville de Gatineau.

Durant l'année scolaire 2015-2016 l'école :

- accueillait 430 élèves du niveau préscolaire à la sixième année ;
- comptait 18 membres du personnel enseignant ;
- 5 spécialistes (musique, éducation physique, anglais, arts plastiques) ;
- 1 secrétaire et un agent de bureau ;
- 2 professionnelles (orthophoniste, psychologue) ;
- 2 orthopédagogues ;
- 1 technicienne en éducation spécialisée ;
- 5 surveillants d'élèves ;
- 1 animatrice à la vie spirituelle et engagement communautaire.

De plus le service de garde « Les Monarques » comptait une technicienne en service de garde, une classe principale et 12 éducateurs desservant 250 élèves inscrits.

1.2. Conseil d'établissement

L'élection du conseil d'établissement s'est déroulée tel que stipulé par la Loi de l'instruction publique (L.I.P.) lors de l'assemblée générale du 15 septembre 2015 à 18h30 à la bibliothèque de l'école.

Membres parents

Mc Mullen, Eric, président
Poitras, Suzanne, (démission en cours de mandat)
Robitaille, Jacques,
Domenicano, Susy,
Payette, Rémy

Personnel non-enseignant :

Roy, Jean-Sébastien, directeur
Dupuis, Tanya technicienne
service de garde

Enseignantes

Banchini, Anne-Marie
Dion, Isabelle

Secrétaire et membre du CE

Cossette, Marie-Claude

Orthopédagogue

Prescott, Julie

1.3. Nombres de réunions

Assemblée annuelle des parents : 15 septembre 2015

Trois réunions en 2015

6 octobre
3 novembre
8 décembre

Quatre réunions en 2016

2 février
29 mars
10 mai
14 juin

2. Objectifs du Conseil d'Établissement pour l'année 2015-2016

Le conseil d'établissement partage la responsabilité de l'école avec le directeur, en collaboration avec les élèves, les parents, le personnel de l'école et l'ensemble de la collectivité. Il joue un rôle central dans l'adoption des orientations de l'école, dans l'offre de services éducatifs de qualité et l'atteinte des résultats que l'école se donne.

La vision du C.É. ainsi que ses objectifs l'aide à accomplir sa mission.

Objectifs	Résultats escomptés	Indicateur de performance	Risques	Évaluation de l'atteinte des objectifs
Soutenir l'innovation pédagogique en appuyant les projets spéciaux de l'école	L'école est reconnue pour le dynamisme, l'innovation et la créativité de ses projets pédagogiques.	Concordance entre les projets spéciaux inscrits à la programmation de l'école et les projets grâce aux décisions du Conseil d'établissement	<p>Les fonds nécessaires à la réalisation des projets spéciaux et qui proviennent des revenus autonomes de l'école ne sont pas disponibles.</p> <p>Les infrastructures nécessaires à la réalisation des projets spéciaux ne sont pas accessibles.</p>	Malgré diverses perturbations telles que les négociations des conventions collectives et le projet de loi 86, loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, le conseil d'établissement a poursuivi ses travaux en débattant ouvertement des enjeux d'actualité.

Objectifs	Résultats escomptés	Indicateur de performance	Risques	Évaluation de l'atteinte des objectifs
Continuer l'implantation des campagnes de financement en lien avec le projet éducatif de l'école	L'école continue de réaliser des campagnes de financement qui viennent appuyer les orientations du projet pédagogique	<p>Nombre et nature des campagnes de financement mises en place par le CE.</p> <p>Nature des éléments du projet éducatif directement en lien avec les campagnes de financement.</p>	<p>Résistance au changement au sein de la communauté scolaire en ce qui a trait à la nouvelle orientation de la campagne de financement.</p> <p>Manque d'adhésion et d'implication de la communauté scolaire</p>	L'école poursuit son support en adoptant des projets de campagne de financement. Nous avons obtenu l'appui du conseiller municipal. Le projet de cour d'école s'est concrétisé par le choix d'une structure de jeux scolaire

Objectifs	Résultats escomptés	Indicateur de performance	Risques	Évaluation de l'atteinte des objectifs
Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire.	<p>L'école est au cœur de la vie de la communauté scolaire qui se voit proposer des projets spéciaux qui renforcent le sentiment d'appartenance.</p> <p>De nouveaux outils de communication améliorent l'interface école/communauté</p>	<p>Nature des outils de communication développés.</p> <p>Sont projetés : implantation d'un mode de communication électronique, diffusion d'un calendrier des activités du CE.</p> <p>Mise à jour du site internet et ajout d'une section pour les commentaires de la communauté scolaire.</p> <p>Présence de parents aux réunions du Conseil d'établissement</p>	Manque d'adhésion et d'implication de la communauté scolaire.	<p>Au moins 20 parents se sont présentés pour participer l'assemblée générale.</p> <p>Les communications envoyées à la maison sont aussi acheminées par courriel. Les procès-verbaux devraient être versés plus régulièrement sur le site de l'école.</p> <p>Le nouveau site internet de l'école sera mis en service au courant de l'été 2016.</p>

3. Réalisations du Conseil d'Établissement en 2015-2016

3.1. Résultats des campagnes de financement

	Campagne	Description	Profits
Octobre	Lamontagne	Vente de chocolats et Popcorn	9 155,24
Septembre à juin	Dîners Pizza	Dîners pizza pour les élèves les jeudis midis	9523,00
Mars	Chocolat LuLu	Vente de chocolats de Pâques	1 978,75
	Dons- Fondation CSPO	Dons directs à la fondation de la CSPO	1 184,00
	Don Photomania	Don de la compagnie	1112,00
	Mike Duggan	Subvention du conseiller municipal	20 000

3.2. Les membres du Conseil d'établissement ont adopté ou approuvé :

Les règles de régie interne du C.E ;
 Calendrier des activités à l'extérieur de l'école ;
 Les campagnes de financement ;
 La liste des effets scolaires et de l'Agenda ;
 Ouverture du service de garde à la semaine de relâche ;
 La grille-matière ;
 Prévision budgétaire et adoption du budget annuel de l'école ;
 Guide de fonctionnement du service de garde « Les Monarques » ;
 Le choix de « Photomania » en tant que photographe de l'école ;
 Consultation du cadre budgétaire CSPO 2016-2017 ;
 L'entrée progressive au préscolaire ;
 L'utilisation des locaux après les classes pour les activités parascolaires ;
 Le projet BIP ;

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école ;
La convention de gestion ;
Service de traiteur L'indocile pour les élèves ;
Le projet cour d'école ;
Envoi d'une lettre au Ministre «uni pour l'éducation »

3.3. Comités : Organisme de participation des parents (OPP)

Plusieurs parents bénévoles offrent une variété d'activité aux élèves de l'école. Ces activités sont financées par le fonds de revenus autonomes de l'école (campagne de financement) et font partie intégrantes de la culture de l'école.

3.3.1. Fête de l'Halloween : des bénévoles organisent des activités à la bibliothèque.

3.3.2. Réveillon de Noël : les enfants sont invités à venir à l'école en pyjama et les parents fournissent les entrées, condiments, boissons et desserts qui accompagnent les tourtières offertes par l'école. Le repas est servi le midi par les membres du comité O.P.P. et parents volontaires.

3.4. Autres comités et activités de l'école

Plusieurs enseignants bénévoles ont offert une variété d'activités aux élèves de l'école. Ces activités sont financées par le fonds de revenus autonomes de l'école (campagne de financement) et ces activités font partie intégrantes de la culture de l'école.

3.4.1. Activités de fin d'années : Activités organisées par le personnel du service de garde

3.4.2. Activités parascolaires : Un éducateur du service de garde s'occupe de trouver et de coordonner une liste d'activités sportives, éducatives et culturelles auxquelles peuvent s'inscrire les élèves. Cette personne voit aux inscriptions et s'assure que les locaux sont disponibles pour les activités hebdomadaires retenues qui se déroulent pendant la période du dîner et après l'école.

3.4.3. Le comité des finissants : Les parents des élèves finissants ont préparé la fête pour souligner la fin du cheminement scolaire primaire des élèves.

4. Conclusion et suggestions pour 2016-2017

Le bilan de l'année scolaire 2015-2016 s'avère très positif, malgré les négociations des conventions collectives et le projet de loi 86, loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaire. Le travail accompli par le Conseil d'établissement est plus que satisfaisant. Plusieurs réalisations sont déjà derrière nous tandis que plusieurs autres sont en voie de réalisation.

L'année 2016-2017 s'annonce très intéressante et de nombreux défis nous attendent. En voici quelques-uns :

- Organiser les campagnes de financement à l'automne 2016;
- Les changements aux bassins des écoles du secteur Aylmer ;
- Intégrer un plus grand nombre de parents à la communauté de l'école;

Revitalisation de la cour d'école;
Aider à réaliser les nombreux projets de l'école ;
Recruter des parents ou amis bénévoles pour assurer la relève.

Nous tenons à remercier tous les membres du conseil d'établissement de l'École des Trois-Portages ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué aux succès de toutes les activités tenues à l'école. Leur présence, dévouement et énergie font en sorte que l'environnement scolaire de l'École des Trois-Portages est riche. Ils permettent aux élèves de cheminer dans un milieu sain et sécuritaire.

Eric Mc Mullen
Président

Jean-Sébastien Roy
Directeur

Le mardi 14 juin 2016